

# Un grand et triste dés-oeuvre

« *La vie crée l'ordre, mais l'ordre ne crée pas la vie.* » **Antoine de St Exupéry** (Lettre à un otage)

Nous n'arrivons pas ou plus à vivre de notre métier et nous en sommes même dépossédés.

Je parle ici en tant que plasticien poète. Et je dis nous car, en dépit de l'extrême diversité des conditions de vie des travailleurs de l'art, c'est peut-être cela qui est, hélas, notre principal dénominateur commun et qui dessine le portrait type le plus fidèle de ce qu'on appelle aussi les artistes-auteurs.

Nous sommes souvent diplômés d'écoles spécialisées, ce qu'on peut appeler aussi grandes écoles ou académies. Nous avons donc suivi de 3 à 5 ans d'études après le bac et la grande majorité d'entre-nous s'est encore investie dans nombre de formations, entre pairs ou auprès d'organismes, tout au long de son activité. Pourtant, le tarif horaire qui nous est généralement accordé reste proche voire inférieur à celui – dit non qualifié - du salaire minimum de croissance (SMIC). Comme le note le rapport Racine<sup>1</sup>, notre revenu moyen baisse constamment depuis 2001.

Si, selon l'INSEE, l'industrie culturelle (dixit!) a atteint une valeur ajoutée de 49,2 milliards d'euros en 2019 (2,3% du PIB) et que depuis plus de 20 ans, elle caracole en croissance devant les autres branches de l'économie française, on peut constater que cette richesse ne revient pas à celles et ceux qui créent, ruisselle très inégalement vers la population mais inonde assurément le petit monde de *l'art des vainqueurs pour les vainqueurs*<sup>2</sup>.

En 2020, 73% des artistes-auteurs, avec 1200€ mensuels rejoignaient doucement les 9,3 millions de personnes qui sont sous le seuil de pauvreté (1063€/mois). 46% d'entre eux ont même moins de 5 000 euros par an<sup>3</sup>.

A ce tableau, ajoutons qu'un nombre important d'artistes survivent au revenu de solidarité active (RSA), c'est à dire avec environ 14,50 € par jour.

Et ce ne sont pas les aides publiques qui sauveront la donne, seulement 37% des artistes plasticiens ont bénéficié d'un soutien à la création tandis que les aides individuelles de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et celles des collectivités territoriales ont profité respectivement à 8% et à 4% de

---

1 *L'auteur et l'acte de création*, Bruno Racine, Noël Corbin, Céline Roux et Bertrand Saint-Etienne, janvier 2020. Les chiffres donnés dans le paragraphe en sont extraits. Missionné par Franck Riester, le ministre de la culture, le 9 avril 2019, notons que ce rapport Racine, si louable et nécessaire qu'il soit, est ce moment où des hauts fonctionnaires se penchent sur la réalité difficile du petit peuple des pinceaux et des crayons, un temps concomitant avec le mouvement des gilets jaunes et la lutte pour les retraites. Est-ce un hasard ?

2 Expression de l'historien de l'art Wolfgang Ulrich nommant le fonctionnement d'une clique internationale où acheteurs, entrepreneurs et artistes décuplent leurs puissances réciproques, cité dans *Ce qui n'a pas de prix*, Annie Le Brun, Stock 2018.

3 Dans la région Grand Est, 66% des artistes déclarent tirer des revenus artistiques inférieurs ou égaux à 6 000 € annuels, *L'offre et la demande d'arts visuels en Grand Est*, Isabelle Mayaud et Laurent Jean-Pierre, étude SODAVI, 2019

cette population<sup>4</sup>.

Échappent au triste panorama ci-dessus et l'aggravent encore, les milliers de personnes invisibilisées et précaires qui, bien que travailleurs et artistes talentueux, jonglent sous divers statuts ou sortent de tout cadre... et de toute attention.

Parallèlement, comme pour les secteurs de l'éducation et de la santé sollicités à faire plus avec moins, les pouvoirs publics attendent aussi des artistes encore davantage et les chargent de missions qui vont de pallier aux carences sociales à embellir ou soigner une société et un environnement de plus en plus sinistrés<sup>5</sup>. Heureusement, quelques ouvrages, parfois tout aussi précieux que confidentiels<sup>6</sup>, viennent aujourd'hui parler de ça, les cris sont moins isolés et les problèmes commencent à s'entendre.

J'ai été, entre autre, gardien de nuit ou de musée, dessinateur de presse, journaliste, ramoneur, préparateur de commandes et longtemps bénéficiaire des minimas sociaux.

Et j'ai toujours pratiqué les arts, écriture et dessin plus spécialement. Dehors, dedans, sur les murs dans les journaux, seul ou en groupe, anonyme ou signant. Aujourd'hui, je suis entrepreneur salarié dans une coopérative d'activité et d'emploi (CAE).

Je n'ai pas chômé, je n'ai pas arrêté de travailler même...mais je n'ai jamais gagné ma vie. Je suis toujours dépendant de Papa, l'Etat ou de Maman, la Famille.

Quand je réponds à celles et ceux qui me demandent tu fais quoi ? Quel est ton travail ? Chaque fois ou presque, j'entends : L'art! Mais... tu vis de ça ?<sup>7</sup> Et bien poursuivre la conversation n'est pas facile, que dire ?

Affirmer que l'art est une nécessité vitale pour moi ou dire que c'est une aberration invivable tellement mes revenus sont chiches et irréguliers ?

Reconnaître que je peux être artiste car ma femme gagne bien sa vie et mon milieu social me le permet ou énoncer que vivre c'est donner, partager le sensible, contribuer au beau, au bien, aux communs ?

Nous sommes empêchés ou entravés dans nos vies d'artistes.

Moi, je veux être un ouvrier<sup>8</sup>, être maître de mon travail.

Or je suis maintenu en précarité, assigné à non-reconnaissance, exclu des

---

4 Etude du Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques (DEPS), Ministère de la Culture, 2019 cité par le rapport Racine.

5 *Les usages sociaux de l'art*, Henri-Pierre Jeudy, Circé poche, 1999.

6 *Notre condition, essai sur le salaire au travail artistique*, Aurélien Catin, Riot éditions, Saint Etienne, 2020.  
*Manuels aujourd'hui on dit travailleur.ses de l'art*, Julia Burtin Zortea et Louise Drul, 369 éditions, Cognac, 2022.  
Le roman *A pied d'oeuvre*, Franck Courtès, Gallimard, Paris, 2023, si il illustre ces questions, semble davantage s'inquiéter d'un déclassement et s'apercevoir de la dureté, imposée depuis longtemps à d'autres catégories de travailleurs, qui est faite maintenant à l'écrivain.

7 *L'art ! Mais...tu vis de ça ? Tribulations d'un artiste multi-récidiviste*, conférence gesticulée de Matt Mahlen, promotion 2023 de la coopérative La Braise, sortie officielle en janvier 2024.

8 *Manifeste des ouvriers*, Roland Gori, Bernard Lubat et Charles Sylvestre, Actes Sud/LLL, 2017.

galeries, forcé à me conformer aux appels d'offre, à suivre des dispositifs bornés, poussé à être un outil utile à la distraction, à l'animation, au marché ou à l'ordre.

Il y a certes un grave problème initial et structurel. Notre formation ne comprend pas ou peu de cours tournés vers la gestion comptable, l'aspect commercial, le statut entrepreneurial, les réalités artisanales, la sphère contractuelle ni même le marché de l'art ! C'est un point aveugle. Quelque chose qui fait tâche, la noble beauté faisant mauvais ménage avec le vil argent ? Il y a, au contraire, l'inculcation normale à l'oeuvre généreuse et au stage gratuit comme l'apprentissage subliminal à l'adoubement, à l'ordre du sérail et à l'esprit de corps.

Le travail des arts, comme celui de la recherche, jouissait d'un état qui n'était pas soumis à un principe d'utilité immédiate, qui ne répondait pas à la demande. Basée sur l'engagement et la confiance, la production de l'individu profiterait, un jour mais toujours, à la société.

Aujourd'hui, l'artiste est à la fois tâcheron et rentier. Son travail ne devient possible, de plus en plus exclusivement, par sa candidature à des appels d'offres, à projets, à création ou de marché. La dépossession commence discrètement là. Ainsi, la nature, le cadre et certainement le tarif de son travail lui échappent. Il n'en décide pas beaucoup plus la temporalité, n'en maîtrise pas l'issue et doit maintenir une veille pour les avis en attente comme pour les dossiers à venir. Il faut que l'artiste se référence. Il devra être dans le catalogue de la DRAC, figurer sur la plateforme Adage, établir son profil Acmisa et définir son offre vitrine pour le PASS Culture<sup>9</sup> et ainsi de suite...

Nous sommes donc invités à répondre à une tâche dont nous devons justifier et garantir la qualité et le processus en détaillant précisément notre création à venir. Il nous faudra penser à assurer notre éventuel commanditaire de notre disponibilité pour ce qui est appelée, la médiation.

La médiation, c'est à la fois le brillant de l'action culturelle et son parent pauvre, il s'agit là des interactions avec le public (ateliers et traces offertes aux écoliers, aux personnes âgées...) .

Faites en un préalable, allez exiger cela d'autres professions ! Ne pourra faire œuvre de boulanger que celle ou celui qui fera du bon pain et en donnera à l'école et à la maison de retraite...

La médiation est un essentiel de la motivation artistique, inséparable du projet imaginé, mais ce n'est pas le cœur de la création. Or, ce travail important et chronophage n'est pas rémunéré. Comprise dans l'enveloppe budgétaire, la médiation n'a pas de vrai titre, elle est alors laissée au bon vouloir, à l'honnêteté,

---

<sup>9</sup> ADAGE (littéralement Application à la Généralisation de l'Education) est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, GIP-ACMISA (Groupement d'IntérêtPublic - Action Culturelle Milieu Scolaire d'Alsace), PASS Culture est un site référençant *les offres culturelles des partenaires de l'Education Nationale* (dixit) et une application mobile et web permettant aux jeunes de réserver des offres culturelles, gratuites et payantes.

à la générosité, au possible de l'artiste et des acteurs.

Enfin, l'artiste devra évaluer le résultat, en faire un rapport et se préparer pour un nouvel appel. Occupant un temps considérable et n'ayant toujours pas dessiné quoique ce soit, la quête de ces opportunités qui deviennent nos seuls débouchés, n'est pas payée ni garantie mais soumise à des cénacles administratifs qui jugent, évaluent, décident... et parfois nous informent.

Ce procédé qui se généralise, pensé peut-être à l'origine pour garantir l'équité et minimiser les conflits d'intérêts, est devenu une fantastique machine à conformisme, à injustice et à exclusion. C'est un immense frein à la création.

L'artiste est ainsi très loin des espaces et des publics où il ira travailler. Aussi étonnant que cela paraisse, nous n'avons pas la main sur nombre de dossiers qui pourtant portent notre projet créatif. Nous ne pouvons que très difficilement proposer un atelier artistique directement à une école, un enseignant ou une bibliothécaire. Et les conseillers, pédagogiques ou artistiques, de l'éducation nationale ou de la culture, sont bien souvent là pour traduire en dispositifs, termes et langue de la réforme ministérielle en cours notre idée artistique. Tout le monde est quand même un peu perdu. Et voilà, que, contre toute attente et même désir initial, les artistes deviennent des soutiers de l'enseignement, bien forcés de troquer ou d'aménager leur liberté créatrice pour pouvoir exprimer et partager leur art tout en ayant l'assurance vacillante d'un revenu minoré et non décidé mais un peu plus certain et régulier.

La diversité de nos activités est forcée plutôt que choisie, nous essayons d'attraper toute tâche qui de près ou de loin pourrait entrer dans le champ de la création. Nous devenons alors des ubérisés de la beauté, des intérimaires du spectacle ou des mercenaires culturels.

Or, si variété de notre palette est besoin, nous la voulons libre et créative : poète, je vais utiliser la machine à coudre pour écrire et exposer des courtes-pointes. Si nous avons un bon métier bien payé, nous ne serions pas obligés d'en exercer plusieurs ; que ce soit d'en ajouter un alimentaire ou de courir à l'échalote d'activités tout azimut.

L'artiste-auteur, ce personnage hors du commun, est donc tâcheron mais encore rentier ! Pour espérer un temps de création rémunéré, nous devons obtenir une résidence, une bourse à la création ou répondre à des appels culturels.

Sinon, l'artiste écrivant son poème ou réalisant une peinture chaque jour le fait à ses frais, réfléchissant déjà à comment payer et tirer profit de ce travail. Il fait une avance et n'est rentier que par ses droits d'auteur c'est à dire par *la propriété exclusive du seul fait de sa création sur une œuvre de l'esprit*. C'est cette œuvre de l'esprit qui est protégée, non son travail. Et précisons tout de suite que ce droit d'auteur n'ouvre aucun droits au chômage. Être rentier de cette sorte ne fait pas vivre ! Car pour faire fructifier cette rente, la transformer en capital, il faut

vendre son travail, le louer et le valoriser. Il faut chercher à rendre public ses oeuvres et les introduire sur le marché. Or, d'une part, l'artiste est isolé et assure déjà une large palette de tâches (administration, veille, gestion, prospection, promotion...et création). Ayant du mal déjà à disposer d'un atelier, il ne peut pas avoir sa propre boutique, sa galerie. Et d'autre part, la diffusion est entre les mains d'un petit nombre d'acteurs, d'un oligopole artistique comprenant l'Etat. Ces intermédiaires obligés sont alors ceux qui contrôlent non seulement le droit élémentaire du travailleur à tirer profit de son oeuvre ... et qui tiennent les cordons de la rente.

Ainsi, il est tout à fait rare que dans l'édition, un auteur touche plus de 6% du fruit de son travail et commun que les galeries d'art prennent au delà de 50% de la vente d'une oeuvre. Et si in fine, on veut conserver en vue que nous parlons ici de peinture et de poésie, ce ne sont pas toujours ou d'abord des considérations de richesse esthétique ou imaginative qui motivent les choix faits, les artistes sélectionnés.

Ajoutons au grand jour cette ombre au tableau, le public connaît peu ce qu'on pourrait appeler *la loi de la chance d'être publié/exposé*.

Tout artiste rencontre, surtout à ses débuts mais cela teinte parfois ou revient lancinant au cours de sa carrière professionnelle, cette injonction gentiment déguisée en opportunité, et qui semble là encore spécifique à ce métier. Au nom de celle-ci, il lui est demandé, de manière plus ou moins franche et avec la perversité subreptice d'un retour au réel et à la raison, de baisser ses prix voire de donner son oeuvre. L'artiste devrait donc d'abord abandonner toute demande jusqu'à son droit à vivre de son travail pour pouvoir en faire ensuite son métier ! Par ce premier pas dans la vie active, l'artiste devra alors attendre d'être connu et un jour à venir, seulement, vendre son travail et prétendre à ses droits.

De manière générale, il est réservé à la discipline artistique un biais spécifique, systématique et indéfectible qui, à la fois, occulte des coûts et nie le paiement de pans de son travail. C'est juste dans ce sens là que nous pouvons garder une validité à l'image éculée, à l'expression *artiste maudit* : maudit de n'être pas rémunéré. Justement.

Cette situation, ce que fait une société à l'art et aux auteurs dicte aussi qui peut faire de l'art et qui y a droit. Être une femme, ne pas être Blanc, d'une famille d'agriculteur ou d'ouvrier, ne pas disposer de ressources financières importantes autour de soi, habiter le quartier du Pous du Plan à Carpentras ou Dommartin lès Remiremont dans les Vosges ne facilite pas l'entrée dans le monde de l'art. Et il n'y a qu'à voir la répartition spatiale des galeries d'art et salles d'exposition pour voir en image les inégalités du citoyen quant à la culture. Ce rapport d'une société à l'art détermine si c'est, principalement ou seulement un bien de consommation et de spéculation, un objet de distraction ou un vecteur d'émancipation <sup>10</sup>?

---

<sup>10</sup>Manifeste pour les produits de haute nécessité, E. Glissant, P. Chamoiseau ..., Gallaade, 2009.

Et la réaction en chaîne se poursuit avec la qualité et la diversité de ce qui nous est offert à voir, à entendre, à écouter qui sont touchées. C'est l'imaginaire d'une société, c'est à dire son âme profonde comme les possibles de son devenir qui sont atteints, atrophiés ou tués.

Tout ceci est certes particulier mais ce n'est pas sans ressembler à ce que nombre de citoyens vivent dans leur travail et plus largement. La multiplicité grandissante des tâches pour un boulot au même tarif, l'activité canalisée dans un système de projet et d'évaluation, rechercher ses financements... partout chacun est « invité » à devenir le petit entrepreneur de lui-même et... à être seul responsable de ses échecs.

Vous avez bien compris qu'il est d'abord question de dignité ici.

Ce qui est en jeu ce n'est pas un vouloir d'achat mais un pouvoir d'être.

Et ceci concerne ici l'art et l'artiste, sa reconnaissance, son utilité et ses conditions de vie mais ça les dépasse. C'est ce que nous vivons, ce que vit l'homme du commun.

Face à cette dépossession à l'oeuvre, nous pourrions certes et déjà garantir des droits, offrir la protection d'un statut, affermir les contrats, modifier les usages. Et si nous dépassions la question du salariat? Si nous rêvions à autre chose qu'au régime des intermittents du spectacle ?

Renverser le paradigme est plus intéressant que de faire rentrer l'art dans une norme. Profitons de ce que sait et fait l'art du temps et de la liberté, du sens et de la responsabilité, de l'inutile et de son contraire pour questionner partout et pour tous le travail. Nous avons juste à garder comme boussole que tout travail mérite un juste paiement.

« *La poésie est inutile comme la pluie* » écrivait le poète de Rochefort, René Guy Cadou. C'est à méditer en cet hiver de l'art et pour des jours plus heureux.

Matt Mahlen